

Bonjour,

Je vous prie de trouver ci-dessous le dossier de consultation de l'acheteur COLLEGE DE KERALLAN situé sur la commune de PLOUZANE.

Article 1 : Objet de la consultation

La présente consultation concerne la fourniture de denrées alimentaires.

Type de Marché :

Marché de fournitures

Procédure et forme de marché :

Les prestations feront l'objet d'un marché passé en procédure adaptée, conformément à l'article R2123-1 du code de la commande publique.

Les candidats sont informés que le pouvoir adjudicateur peut, à tout moment, ne pas donner suite à la consultation pour motifs d'intérêt général.

Les produits demandés :

- Produit n°1 Filet de poisson 20Kg (réponse le 16/03/2026 au plus tard) – Livraison le : 19/03/2026 - 3 jours de délai de livraison

Modalités de livraison :

La livraison aura lieu selon les modalités décrites ci-après : Livraison au collège de Kerallan à PLOUZANE, rue de Kerallan. Ouverture les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 6h à 15h30, et le mercredi de 6h à 12h. Consommation pour le jeudi 19 mars 2026.

Date limite de remise des offres :

16/03/2026, à minuit.

Article 2 : Jugement des offres

Ce jugement sera exécuté dans les conditions prévues à l'article R 2152-7 du code de la commande publique.

Le Pouvoir Adjudicateur choisit l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération conformément aux règles qui régissent cette forme de consultation.

Les critères retenus pour le jugement des offres seront les suivants :

- Prix (en € HT au kilo ou unitaire) – 30%
- Qualité du produit (maturité) (Délai le plus court entre la date de récolte et la date de livraison) – 30%
- Performance en matière de protection de l'environnement (emballage et conditionnement) (Emballage recyclable) – 20%

- Performances matière d'approvisionnement direct (0 ou 1 intermédiaire) (0 intermédiaire correspondant à la meilleure note) – 20%

Pour répondre à ce marché, il vous est demandé de bien vouloir remplir le formulaire suivant :

Lien vers formulaire de réponse de la consultation

Elimination des offres :

- Toute offre remise hors délai sera éliminée.
- Les candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des déclarations, certificats ou attestations demandés, dûment remplis et signés.

Coordonnées de l'acheteur :

- COLLEGE DE KERALLAN
- Myriam ALBERT
- Rue DES MYOSOTIS
- 29280 PLOUZANE
- Responsable des achats : Stéphane VERON
- Téléphone : 02 98 49 85 05
- Courriel : restauration.0291929p@ac-rennes.fr

Recours

En cas de difficultés sur l'interprétation ou l'exécution des dispositions ci-dessus, les parties essaieront de régler à l'amiable des litiges pouvant s'élever entre elles.

Toutefois, dans l'hypothèse où un accord ne pourrait intervenir, il est fait attribution de juridiction au tribunal administratif :

Tribunal administratif de Rennes - 3 contours de la Motte - 35044 RENNES Cedex